VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# PROCEDURE EXCES DE VITESSE +THC

Par Profil supprimé Postée le 11/02/2017 14:01

> Bonjour, voilà ce matin je me suis fait prendre par les motard à un peu moins de 140 au lieu de 110 (100 pour moi je suis en A), on avait pas vu le panneau enfin bref là dessus je peux pas m'excuser. Suite à cela j'ai un controle urinaire (positif) et ils m'ont fait un test sanguin j'attend les résultats d'ici mardi. Dans ce cas quel est la procédure ? Merci.

---

**Mise en ligne le 13/02/2017**

Bonjour,

Pour avoir des informations fiables et complètes au sujet des procédures judiciaires et de la législation, nous vous encourageons à consulter notre site Drogues Info Service aux rubriques que voici " Le dépistage des drogues sur la route **"** ainsi que " Les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants ".

Vous pouvez aussi consulter le site de légifrance sur le même sujet.

Vous trouverez les différents liens en bas de page.

Bien à vous.

---

**Autres liens :**

- Le dépistage des drogues sur la route
- Les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants
- Légifrance
- cidTexte=LEGITEXT000006074228
-